

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{re} ADDITION
AU BREVET D'INVENTION.

N° 764.497

Gr. 1. — Cl. 1.

N° 46.799

Nouvel appareil d'électroculture.

M. Justin Étienne CHRISTOFLEAU résidant en France (Seine-et-Oise).

(Brevet principal pris le 10 février 1933.)

Demandée le 24 juillet 1935, à 9^h 35^m, à Versailles.

Délivrée le 6 juin 1936. — Publiée le 11 septembre 1936.

La présente addition a pour but d'amplifier la puissance du «Nouvel appareil d'électroculture» ayant fait l'objet du brevet déposé le 10 février 1933, délivré le 5 mars 1934 sous le n° 764.497, en y adjoignant une nouvelle source d'énergie électrique, produite par une plaque de zinc s'étendant sur toute la longueur et la largeur de l'appareil, ainsi qu'une plaque cuivre qui, réunie avec la plaque zinc, forme avec l'humidité de la terre une pile dont le débit vient s'ajouter à l'électricité de la nature captée déjà par l'appareil.

La présence de cette pile sur l'appareil ne peut nuire en rien à son pouvoir de captation de l'électricité naturelle; c'est une force nouvelle qui vient s'y ajouter, et qui, entraînée par elle dans le réseau souterrain, en augmentera la puissance et par répercussion son pouvoir de fertilisation.

Une forme d'exécution de l'objet de l'invention a été représentée, à titre d'exemple, dans les dessins annexés qui montrent :

Fig. 1, une vue en élévation de l'appareil;

Fig. 2, une vue en coupe longitudinale;

Fig. 3, une vue en plan;

Fig. 4, une vue en coupe suivant $x-y$;

Fig. 5, une vue en plan de l'appareil en fonction sous la terre avec son réseau de fils distributeurs.

Dans ces figures les mêmes lettres de références désignent toujours les mêmes parties.

Le corps de l'appareil est formé par une masse de métal magnétique A en forme de fer à U, terminée côté sud par une pointe B destinée à la captation des courants se dirigeant Sud-Nord magnétique. La forme en U est destinée à renforcer ces courants traversant l'appareil.

Afin de capter les courants telluriques se dirigeant en général Est-Ouest, une plaque de métal magnétique C portant de chaque côté des dents effilées, est fixée sur le dessus de l'appareil, de telle façon que tous les courants de la terre attirés à l'appareil par sa masse, seront plus facilement captés par les dents de cette plaque. La plaque est également terminée côté sud par une queue très effilée destinée à augmenter le pouvoir de captation de l'appareil des courants se dirigeant Sud-Nord magnétique.

L'appareil porte sur le dessus une série de pointes effilées D fixées dans la masse, desti-

Prix du fascicule : 5 francs.

nées à capter par induction à travers la couche de terre qui les recouvre, une petite quantité d'électricité positive de l'atmosphère.

- 5 Un foyer électrique sera produit, en outre dans l'appareil par la réunion de plaques I, J, appartenant à deux métaux différents, par exemple : cuivre, zinc, mis en contact et formant avec l'humidité de la terre une sorte
10 de pile dont l'énergie viendra s'ajouter à l'électricité naturelle captée déjà par l'appareil et en augmentera sa puissance, en augmentant ainsi son pouvoir de fertilisation.

- Côté nord l'appareil se termine par une
15 sorte de nez E portant une petite ouverture destinée à recevoir un boulon F pour fixer à l'appareil le réseau de fils distributeurs G des forces électriques recueillies.

- Afin de donner un contact parfait entre
20 les fils conducteurs formant le réseau, une petite pièce double H en métal magnétique, est serrée fortement à l'aide d'un boulon l'une contre l'autre, emprisonnant le bout des fils dans une rainure appropriée.

- 25 Les fils constituant le réseau souterrain étant placés ainsi que l'appareil, dans le sens de l'aiguille de la boussole, sont parcourus par le magnétisme terrestre, en vertu du phénomène bien connu que si on place une
30 barre de fer doux dans le sens de l'aiguille de la boussole, cette barre est immédiatement parcourue par le courant magnétique se dirigeant Sud-Nord et acquiert immédiatement 2 pôles.

- 35 Ce réseau ainsi constitué serait déjà capable de retenir au passage une grande quantité des courants telluriques négatifs se dirigeant Est-Ouest et quelquefois Ouest-Est, très favorables à la végétation, mais comme il recevra la
40 petite quantité d'électricité positive captée par induction par l'appareil à laquelle viendra s'ajouter l'énergie produite par la réunion des 2 plaques I et J, et poussées dans le réseau par le magnétisme terrestre, l'élec-

tricité qui sera ainsi distribuée dans le réseau 45 y attirera davantage et y retiendra une grande partie des courants telluriques; ce qui aura comme conséquence que la pièce de terre où fonctionnera ce réseau aura la couche arable sur un champ magnétique formé de 50 l'électricité négative du sol, de l'électricité positive de l'atmosphère, de celle produite par la pile formée par les deux plaques cuivre, zinc, accumulées là par l'appareil et par le réseau. D'autre part, dans les végétaux qui se 55 trouveront sur ce terrain et qui servent déjà ordinairement de conducteurs entre l'électricité positive de l'atmosphère et celle négative de la terre, le va-et-vient de ces deux électricités sera accru dans des proportions 60 considérables et la vitalité sera augmentée dans les proportions où sera augmenté cet échange des deux électricités faisant déjà vivre tout ce qui vit sur la terre. En un mot, l'appareil souterrain et son réseau favorisent 65 et augmentent le jeu des forces électriques de la nature présidant déjà à la vie des végétaux non soumis à l'action des appareils.

De plus, comme l'électricité de la nature est la source de vie de tout ce qui vit sur la terre, 70 la concentration de l'électricité naturelle dans le sous-sol cultivé y développera la vie microbienne absolument nécessaire à la vie des végétaux et à leur bonne santé.

Les formes, dimensions, détails et matières 75 employés pour la construction du dispositif sus-décrit, peuvent varier sans changer en quoi que ce soit l'objet de l'invention.

RÉSUMÉ.

Cette addition vise :

80 Un couple de métaux différents formant pile avec l'humidité de la terre et dont l'énergie viendra s'ajouter à l'électricité naturelle captée par l'appareil primitif.

Justin Étienne CHRISTOFLEAU,
La Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise).

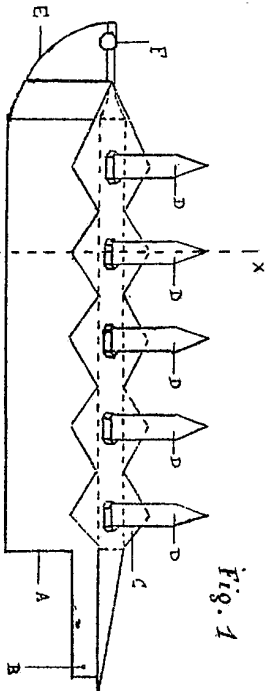


Fig. 1

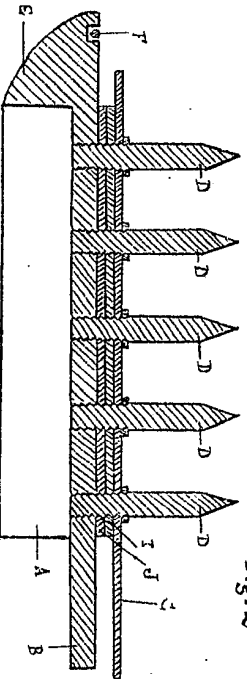


Fig. 2

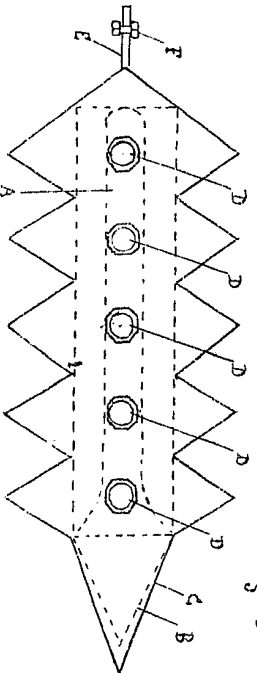


Fig. 3

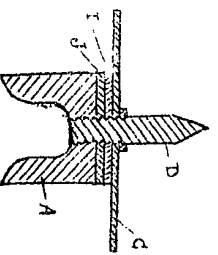


Fig. 4

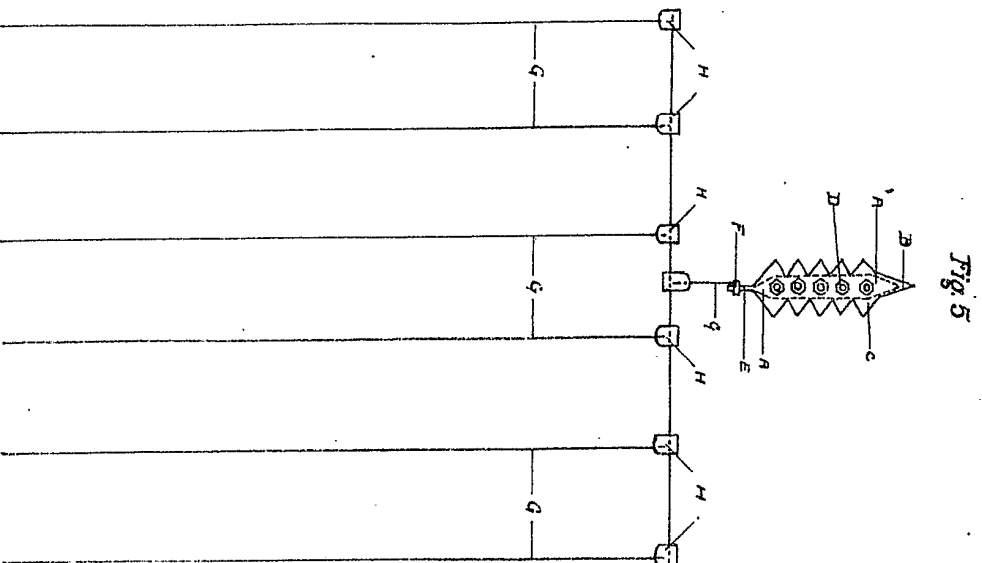


Fig. 5

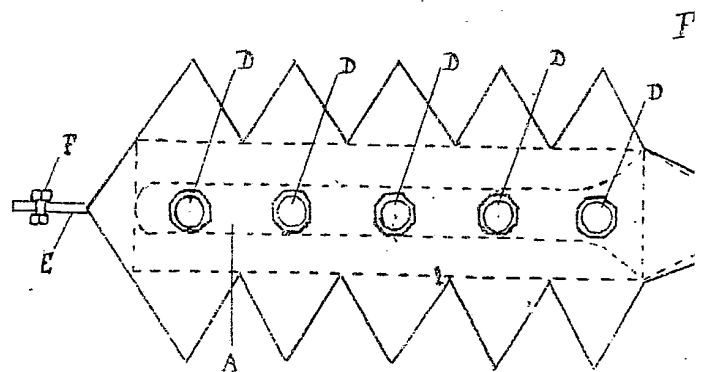
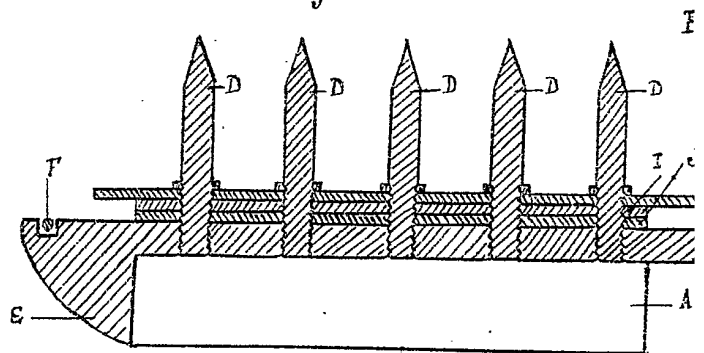
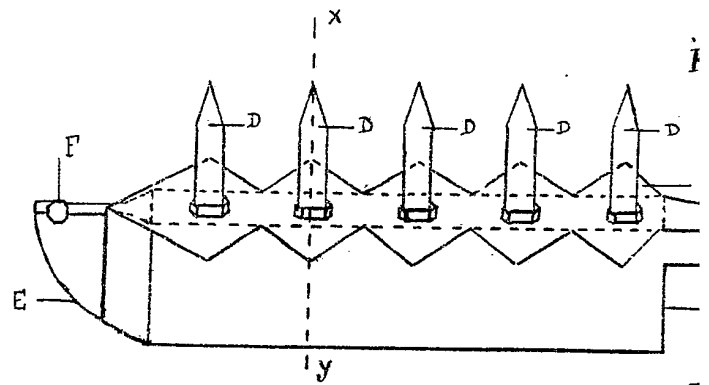


Fig. 4

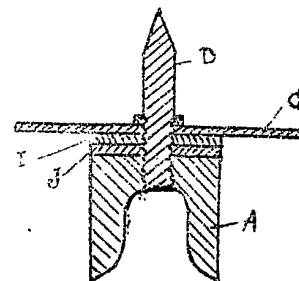


Fig. 5

